

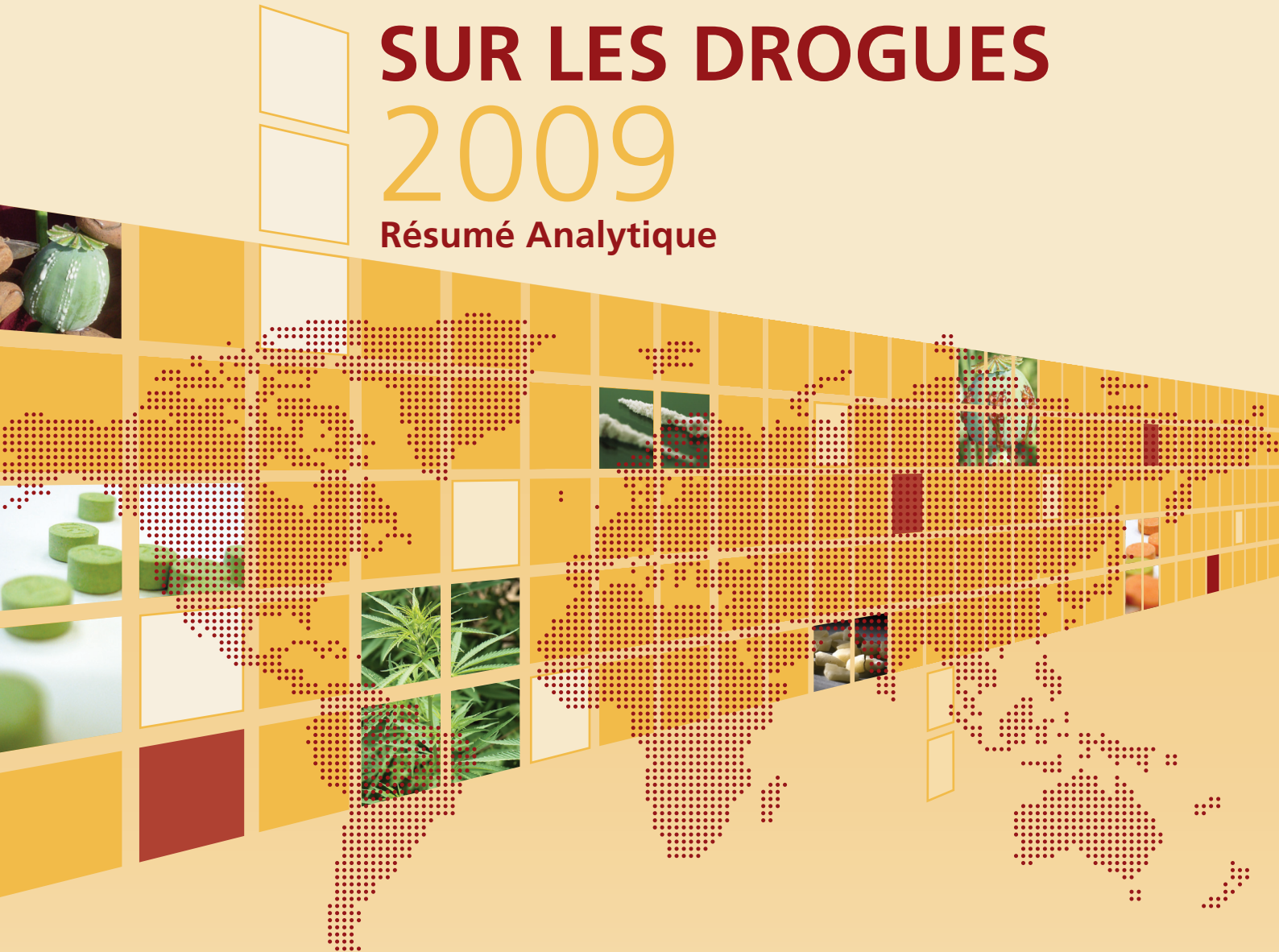


UNODC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

RAPPORT MONDIAL SUR LES DROGUES 2009

Résumé Analytique



Préface

Le premier centenaire de la lutte contre les drogues (amorcée à Shanghai en 1909) a coïncidé avec la fin de la décennie qui s'est écoulée depuis la vingtième session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée à ce problème en 1998. Ces deux anniversaires ont suscité une réflexion sur l'efficacité et les lacunes de la politique de lutte contre les drogues, qui a conduit à réaffirmer que les drogues illicites constituaient toujours un danger pour la santé humaine. C'est pourquoi les drogues sont placées sous contrôle et devraient le rester. Forts de cet aval, les États Membres ont confirmé leur attachement sans équivoque aux conventions des Nations Unies qui ont mis en place le système mondial de contrôle des drogues.

Dans le même temps, l'UNODC a mis en relief certains aspects préjudiciables du contrôle des drogues, qui bien entendu n'étaient pas voulus. Voilà qui laissait présager un débat incontournable sur les moyens d'y remédier. Dernièrement, quelques voix, mais qui se font plus nombreuses, se sont élevées dans la classe politique, dans la presse, voire dans l'opinion publique pour dire que *le contrôle des drogues ne fonctionnait pas*. Elles continuent de s'amplifier et le message se répand.

Ce débat public se caractérise pour l'essentiel par des généralisations outrancières et des solutions simplistes. Mais il fait apparaître au fond la nécessité d'examiner l'efficacité de l'approche actuelle. Ayant étudié cette question à la lumière de ses données, l'ONUDC a conclu que les changements, bien que nécessaires, devraient favoriser des moyens différents de mettre la société à l'abri des drogues et non viser à renoncer à cette protection.

A. Qu'en est-il du débat sur l'abolition des contrôles?

On a fait valoir plusieurs arguments en faveur de l'abolition des contrôles visant les drogues, qui sont d'ordre i) économique, ii) sanitaire ou iii) sécuritaire, ou encore qui sont mixtes.

I. L'argument économique en faveur de la légalisation des drogues se résume à ceci: *dépénalisons les drogues et fiscalisons-les*. Il séduit de plus en plus les gouvernements, qui souhaitent augmenter les recettes de l'État en cette période de crise économique. Or la solution consistant à *légaliser et fiscaliser* est contraire à l'éthique et à la logique économique. Elle propose un impôt pervers, frappant de génération en génération un groupe marginal (les toxicomanes) pour relancer l'économie. Les partisans de cette solution sont-ils favorables aussi à la légalisation et à la fiscalisation d'autres infractions apparemment irréductibles comme la traite des êtres humains? Les esclaves modernes (et il y en a des millions) procureraient sans doute des recettes importantes qui permettraient de venir à la rescousse des banques en faillite. L'argument économique se fonde aussi sur une logique déficiente: toute économie réalisée dans le contrôle des drogues (réduction des dépenses au titre de la répression du trafic de drogues) se traduirait par une augmentation beaucoup plus importante des dépenses de santé (en raison de l'explosion de la consommation qui en résulterait). La leçon à en tirer, c'est qu'il ne faut pas légaliser des opérations pernicieuses sous prétexte qu'elles sont difficiles à maîtriser.

II. D'autres ont fait valoir qu'à la suite de la légalisation, l'État pourrait écarter la menace sanitaire (sous forme d'épidémie de drogues) en réglementant le marché des drogues. Encore une fois, c'est faire montre de naïveté et de myopie. D'abord, plus les contrôles se resserrent (sur quoi que ce soit), plus le marché parallèle (clandestin) se développe rapidement – ce qui vient discréditer cette idée. Ensuite,

seuls quelques pays (riches) peuvent se permettre des contrôles aussi sophistiqués. Qu'en est-il du reste de l'humanité (qui représente la majorité)? Pourquoi déclencher une épidémie de drogues dans les pays en développement au nom d'arguments libertaires brandis par le lobby favorable aux drogues qui a les moyens de faire traiter ses toxicomanes? Les drogues ne sont pas néfastes parce qu'elles sont placées sous contrôle, elles sont placées sous contrôle parce qu'elles sont néfastes; et elles causent des dommages au toxicomane, qu'il fasse partie du beau monde ou qu'il soit pauvre et marginalisé.

Les chiffres de la drogue demeurent éloquentes. L'essor est révolu et la crise des drogues survenue dans les années 1990 semble maîtrisée. Le Rapport annuel 2009 apporte une nouvelle fois la preuve que la culture de plantes servant à fabriquer des drogues (opium et coca) stagne ou recule. C'est surtout que les grands marchés d'opiacés (Europe et Asie du Sud-Est), de cocaïne (Amérique du Nord) et de cannabis (Amérique du Nord, Océanie et Europe) marquent un repli. La consommation de stimulants de synthèse augmente, notamment en Asie de l'Est et au Moyen-Orient, ce qui est un sujet de préoccupation, mais elle recule dans les pays développés.

III. Le dossier le plus grave concerne la criminalité organisée. Toutes les activités assujetties au contrôle de l'État font naître des opérations parallèles, illicites, comme nous le disions précédemment. Par la force des choses, les contrôles ont favorisé l'émergence d'un marché illicite de très grande envergure, où la violence et la corruption imprègnent le jeu de l'offre et de la demande. *Si on légalise les drogues, la criminalité organisée sera privée de son activité la plus lucrative, estiment donc les censeurs.*

N'allons pas trop vite en besogne. L'UNODC est parfaitement conscient des menaces que posent les mafias de la drogue internationales. Nous avons innové en évaluant le marché des drogues (en 2005). Nous avons été les premiers à tirer la sonnette d'alarme face à la menace que faisait peser le trafic de drogues vers l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, les Caraïbes, l'Amérique centrale et les Balkans. Ce faisant, nous avons mis en évidence la menace que la criminalité organisée constituait pour la sécurité, et cette question est désormais examinée régulièrement par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Ayant suscité le débat sur la drogue et la criminalité, et après avoir longuement réfléchi à la question, nous avons conclu que les arguments concernant les liens entre drogue et criminalité organisée étaient valables. Ils doivent être pris en compte. Je prie instamment les gouvernements de recadrer leurs politiques, sans tarder, en accentuant les mesures de répression visant la criminalité, sans toutefois assouplir les contrôles visant les drogues. Autrement dit, l'argument concernant la criminalité est judicieux, mais les conclusions qui en sont tirées sont entachées d'erreurs.

Pourquoi? Parce qu'il ne s'agit pas ici de compter des sous, mais des vies. Faire une bonne politique économique, c'est compter des sous et faire des compromis entre inflation et emploi, consommation et épargne, importations et exportations. La question se pose différemment lorsqu'il s'agit de vies humaines. Si nous faisons des compromis, nous finirons par porter atteinte aux droits de l'homme. Il ne saurait y avoir ni concessions, ni méprises lorsque la santé et la sécurité sont en jeu; la société moderne doit et peut protéger ces deux biens avec une détermination sans faille.

Je lance un appel aux héroïques défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier, pour aider l'UNODC à promouvoir le droit à la santé des toxicomanes: ceux-ci doivent obtenir une aide et être réinsérés dans la société. La toxicomanie est

une maladie et on ne doit pas incarcérer ceux qui en sont affligés, ni leur tirer dessus, ni, comme le laissait entendre le partisan de cet argument, faire des concessions à leurs dépens pour réduire la menace que constituent les mafias internationales. Il faut bien sûr défendre l'ordre public et, à cette fin, nous donnons le conseil suivant.

B. Mieux articuler les politiques

Le lien entre crime et drogues a fait l'objet d'un rapport intitulé *La criminalité organisée et la menace qu'elle constitue pour la sécurité: comment s'attaquer à cette conséquence préoccupante de la lutte contre les drogues*¹ que j'ai présenté à la Commission des stupéfiants et à la Commission pour la prévention du crime en 2009. Vu son importance, nous avons fait une analyse plus approfondie de cette question et des actions à mener à cet égard dans le cadre du chapitre thématique du Rapport de cette année. En voici quelques points saillants.

D'abord, les services de détection et de répression devraient cibler les trafiquants plutôt que les consommateurs de drogues. La toxicomanie est une maladie; il faut apporter un soutien médical à ceux qui se droguent, et non les sanctionner. Nous devons aussi nous occuper des toxicomanes lourds. Ce sont eux qui consomment l'essentiel des drogues, nuisent le plus à eux-mêmes et à la société et procurent le plus de revenus aux mafias. Les tribunaux spécialisés dans les affaires de toxicomanie de même que l'aide médicale sont plus susceptibles d'assainir et de protéger la société que l'incarcération. J'appelle les États Membres à s'employer à mettre à la portée de tous le traitement de la toxicomanie afin de sauver des vies et de faire reculer la demande de drogues: la baisse de l'offre et des revenus que procure la criminalité liée à la drogue suivront. Progressons vers ce but dans les années à venir et lorsque les États Membres se réuniront la prochaine fois pour examiner l'efficacité de la politique de lutte contre les drogues, en 2015, nous pourrons en mesurer les effets bénéfiques.

Ensuite, nous devons mettre fin au drame des villes livrées à l'anarchie. La revente de drogues, comme les autres infractions, ont lieu le plus souvent dans des milieux urbains qui se trouvent sous le contrôle de groupes criminels. Ce problème s'aggravera dans les mégapoles de demain, si la gouvernance ne suit pas le rythme de l'urbanisation. Or appréhender des individus et confisquer les drogues qu'ils destinent à leur consommation personnelle, c'est un peu comme désherber, il faut recommencer le lendemain. On ne peut y remédier qu'en luttant contre la prolifération des bidonvilles et le délabrement de nos villes, en renouvelant les équipements et en augmentant l'effort social – notamment en direction des jeunes qui sont vulnérables aux drogues et à la criminalité, et ce en favorisant l'éducation, l'emploi et le sport. Les ghettos ne produisent pas les toxicomanes et les chômeurs, c'est souvent l'inverse. Et les mafias de prospérer.

¹ E/CN.15/2009/CRP.4 - E/CN.7/2009/CRP.4; <http://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CCPCJ/session/18.html>.

Enfin et surtout, les gouvernements, seuls ou de concert, doivent mettre à profit les accords internationaux contre la société incivile. Cela consiste à ratifier et à appliquer les Conventions des Nations unies contre la criminalité organisée et contre la corruption, et les Protocoles visant à prévenir la traite des personnes ainsi que le trafic d'armes et de migrants. Jusqu'à ici, la communauté internationale n'a pas pris ces obligations internationales au sérieux. On souffre dans les bidonvilles, l'Afrique est en butte à des attaques, les cartels de la drogue menacent l'Amérique latine et les mafias pénètrent les établissements financiers en faillite, et pendant ce temps, lors des Conférences des États Parties à ces conventions, de jeunes négociateurs poléminent sur les procédures bureaucratiques et sur des notions obscures d'intégration, d'appropriation, d'intégralité et de non-classement. Il y a de grandes lacunes dans l'application des conventions de Palerme et de Mérida, et ce, plusieurs années après leur entrée en vigueur, à telle enseigne qu'un certain nombre de pays sont aujourd'hui confrontés à une criminalité qui est due en grande partie à leurs propres choix. Comme si cela ne suffisait pas, il est fréquent que leurs voisins vulnérables paient un prix plus élevé encore.

Nos pays peuvent faire bien davantage pour s'opposer à la force brutale de la criminalité organisée, en s'attaquant au contexte dans lequel les mafias agissent.

- Le blanchiment d'argent est endémique et ne rencontre quasiment aucune opposition à l'heure où les prêts interbancaires se sont taris. Les recommandations visant à empêcher l'utilisation des établissements financiers pour blanchir l'argent du crime sont le plus souvent ignorées. À l'heure de la faillite des grandes banques, *l'argent n'a pas d'odeur*, semblent penser les banquiers. Les citoyens honnêtes, qui ont du mal à joindre les deux bouts en cette période de crise, se demandent pourquoi on ne saisit pas le produit du crime, ce luxe ostentatoire fait de résidences, voitures, yachts et avions.
- Un autre contexte mérite notre attention: c'est l'Internet, l'un des biens les plus précieux de l'humanité. Il a révolutionné nos vies, surtout la pratique des affaires, la communication, la recherche et les loisirs. Mais des criminels (et des terroristes) ont aussi fait de la toile une arme de destruction massive.

Curieusement, malgré la vague actuelle de criminalité, les appels à de nouveaux accords internationaux contre le blanchiment d'argent et la cybercriminalité restent sans écho. Et dans le même temps, la politique de lutte contre les drogues est montrée du doigt et se trouve ébranlée.

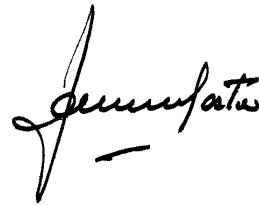
C. Un double "NON"

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la légalisation des drogues n'arrêtera jamais la criminalité organisée transnationale. Les coffres des mafias sont également alimentés par le trafic d'armes, la traite des personnes, le trafic d'organes, la contrefaçon et la contrebande, le racket et le prêt usuraire, les enlèvements et la piraterie, la violence à l'encontre de l'environnement (exploitation forestière illégale, déversement de déchets toxiques, etc.) L'argument sur le compromis entre drogue et criminalité, évoqué ci-dessus, ne fait que s'inscrire dans l'ancien projet de légalisation des drogues, que ne cesse de soutenir le lobby favorable aux drogues (à noter que les partisans de cet argument refusent de le faire valoir pour les armes à feu pour lesquelles – disent-ils – il conviendrait d'appliquer effectivement la réglementation et de l'étendre, ce qui revient à dire *non aux armes à feu, mais oui aux drogues*).

Jusqu'ici, notre société, dans son ensemble, s'est opposée farouchement et avec succès à la légalisation des drogues. Il n'empêche que la politique de lutte contre la criminalité doit évoluer. Il ne suffit plus de dire *non aux drogues*. Nous devons également dire *non à la criminalité*, avec autant de véhémence.

Le seul parti à prendre, c'est d'améliorer à la fois la sécurité et la santé. Mettre fin au contrôle des drogues serait une erreur monumentale. Et méconnaître le danger que présente la criminalité organisée pour la sécurité serait tout aussi catastrophique.

Le Directeur exécutif
de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antonio Maria Costa', with a horizontal line underneath.

Antonio Maria Costa

Résumé analytique

Aperçu général

Nous avons assisté en 2008 à une baisse encourageante des productions de cocaïne et d'héroïne. En coopération avec les États touchés, l'UNODC effectue des enquêtes annuelles sur les cultures dans les pays qui produisent la plus grande partie de ces drogues. Les enquêtes ont montré une réduction de 19 % de la culture de pavot à opium en Afghanistan et une baisse de 18 % de la culture du cocaïer en Colombie. Les tendances pour les autres pays producteurs sont diverses mais ne sont pas assez tranchées pour contrebalancer les diminutions constatées dans ces deux grands pays producteurs. Bien que les données ne soient pas assez complètes pour fournir une évaluation précise de la réduction de la production d'opium et de coca à l'échelle mondiale, sans aucun doute celle-ci a bel et bien eu lieu.

La production des autres drogues illicites est plus difficile à évaluer et les données sur l'usage de drogues sont par ailleurs limitées. Toutefois, les enquêtes sur les usagers des principaux marchés mondiaux de cannabis, de cocaïne et d'opiacés laissent à penser que ces marchés sont en train de se réduire. D'après de récentes enquêtes sur les jeunes en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Océanie, l'usage du cannabis semble diminuer dans ces régions. Les données provenant de la région du monde où la consommation de cocaïne est la plus forte, à savoir l'Amérique du Nord, font apparaître un recul et le marché européen à l'air de se stabiliser. D'après des informations provenant de pays d'Asie du Sud-Est traditionnellement consommateurs d'opium, l'usage de cette drogue y diminuerait également. L'usage d'héroïne en Europe occidentale semble stable.

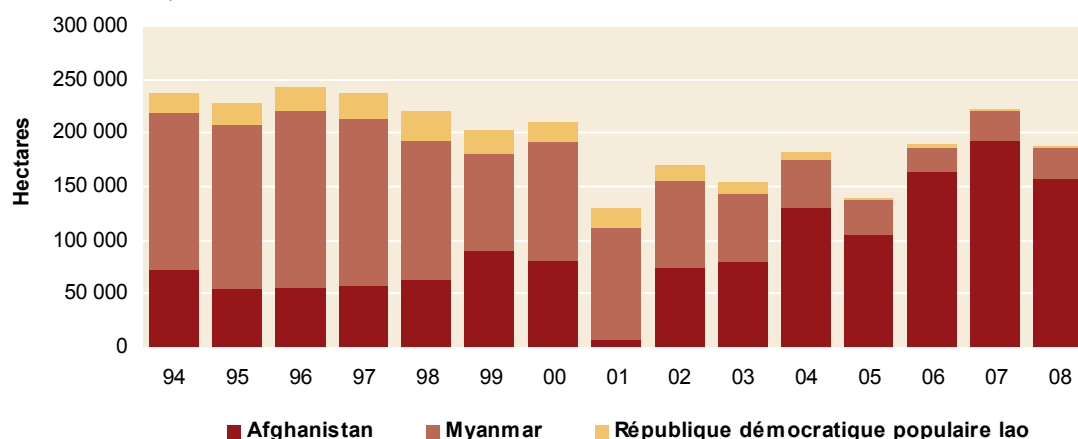
En revanche, plusieurs indices révèlent une aggravation du problème mondial posé par les stimulants de type amphétamine. Les saisies mondiales augmentent et ces stimulants sont fabriqués dans un nombre croissant de pays, dans des lieux et selon des techniques de fabrication qui se diversifient. Près de 30 % des saisies mondiales en 2007 ont été réalisées au Proche et au Moyen-Orient où l'usage d'amphétamines peut aussi être très important. Les précurseurs de la méthamphétamine font de plus en plus l'objet d'un trafic à destination de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud où l'on fabrique des stimulants de type amphétamine pour le marché nord-américain et où l'usage local semble également augmenter. Le marché des stimulants de type amphétamine est un vaste marché et il progresse encore probablement en Asie de l'Est. Les données sur ces stimulants posent toutefois particulièrement problème et l'UNODC déploie un effort concerté pour améliorer le suivi des tendances dans ce domaine.

Tous ces marchés sont bien sûr clandestins et pour déceler les changements il faut avoir recours à toute une gamme de techniques d'estimation. Les données sont rares, en particulier dans les pays en développement et le degré d'incertitude dans de nombreux domaines est élevé. Pour la première fois, le *Rapport mondial sur les drogues* de cette année tient compte explicitement de ce degré d'incertitude en présentant des fourchettes plutôt que des évaluations. Cette modification rend plus difficile la comparaison avec les évaluations des précédentes éditions du *Rapport mondial sur les drogues* mais elle constitue une étape essentielle pour la présentation d'évaluations précises².

² Lors du débat de haut niveau de la cinquante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, ont été publiés une *Déclaration politique* et un *Plan d'action relatifs à la coopération internationale dans la perspective d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue* où il est affirmé que la politique doit être axée sur des

Le degré d'incertitude est le plus faible pour les cultures de cocaïer et de pavot à opium qui font l'objet d'enquêtes scientifiques dans les quelques pays qui fournissent l'essentiel de la production. Des enquêtes scientifiques sur le rendement des cultures ont également été réalisées mais la certitude est moindre concernant la production de ces drogues que pour la culture de plantes servant à fabriquer des drogues. Depuis que les drogues synthétiques et le cannabis peuvent être produits presque partout dans le monde, on n'en sait moins sur leur production. Les tendances du trafic se reflètent dans les données relatives aux saisies, indicateur variable traduisant à la fois le flux sous-jacent et l'action de répression et de détection en la matière. Les données sur l'usage de drogues proviennent d'enquêtes et d'informations sur les traitements mais un nombre limité de pays recueillent ces informations. Le degré d'incertitude concernant l'usage des drogues varie, que ce soit selon le type de drogues ou la région. Par exemple, la certitude est moindre pour les évaluations de l'année passée relatives aux consommateurs de stimulants de type amphétamine et de cannabis que pour celles concernant les consommateurs d'opiacés et de cocaïne; on en sait davantage sur l'usage des drogues en Europe et dans les Amériques qu'en Afrique et dans certaines régions d'Asie.

Culture du pavot à opium dans les principaux pays où il est cultivé (en hectares), 1994-2008



Tendances mondiales de la production de drogues

Opiacés

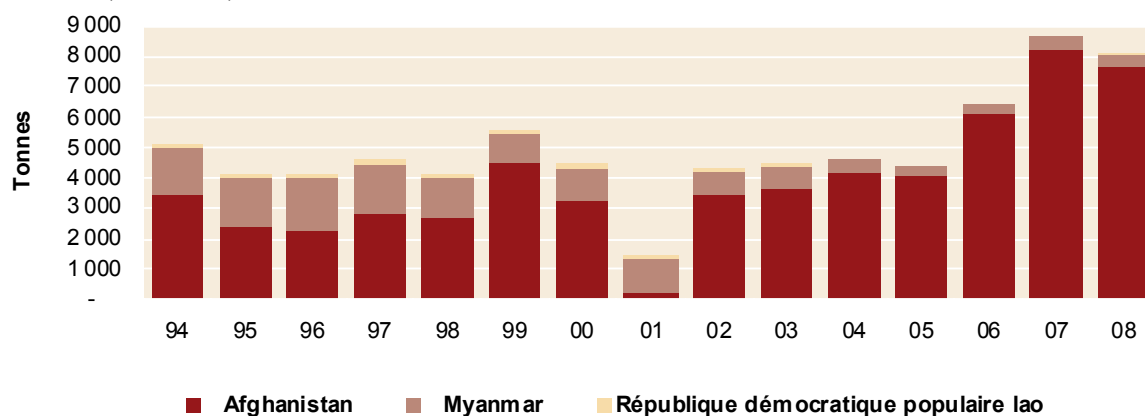
La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium dans les principaux pays cultivateurs est tombée à 189 000 hectares en 2008. Cette baisse de 16 % par rapport à l'année écoulée était essentiellement due à une forte diminution en Afghanistan. Les cultures au Myanmar et en République démocratique populaire lao sont restées approximativement les mêmes qu'en 2007. La production potentielle totale d'opium dans les pays affichant les cultures illicites les plus importantes a par conséquent diminué par rapport à l'année passée.

données factuelles et qu'il est indispensable de disposer d'informations solides. Bien que la qualité des données sur les drogues se soit améliorée ces dix dernières années, il reste de grandes lacunes à combler. Les États Membres ont adopté une résolution visant à améliorer la collecte, la communication et l'analyse des données et ont prié l'UNODC de revoir les outils de collecte et les systèmes de communication de données. À cette fin, il faudra notamment organiser des consultations intergouvernementales d'experts et proposer un jeu révisé d'outils d'enquête qui sera examiné par la Commission en mars 2010. Pour plus de détails sur la résolution et l'importance de la qualité des données, voir la section "Aspects particuliers".

En Afghanistan, la culture du pavot à opium continue de se concentrer principalement dans les provinces méridionales alors qu'un plus grand nombre de provinces dans le centre et le nord en sont désormais exemptes. Les deux tiers des cultures de pavot à opium en 2008 – plus de 100 000 hectares – se situaient dans la seule province de Hilmand, au sud du pays. Cette baisse des cultures est survenue malgré une forte diminution des opérations d'éradication du pavot à opium, qui ne concernaient plus que 5 480 hectares en 2008 contre 19 047 hectares en 2007.

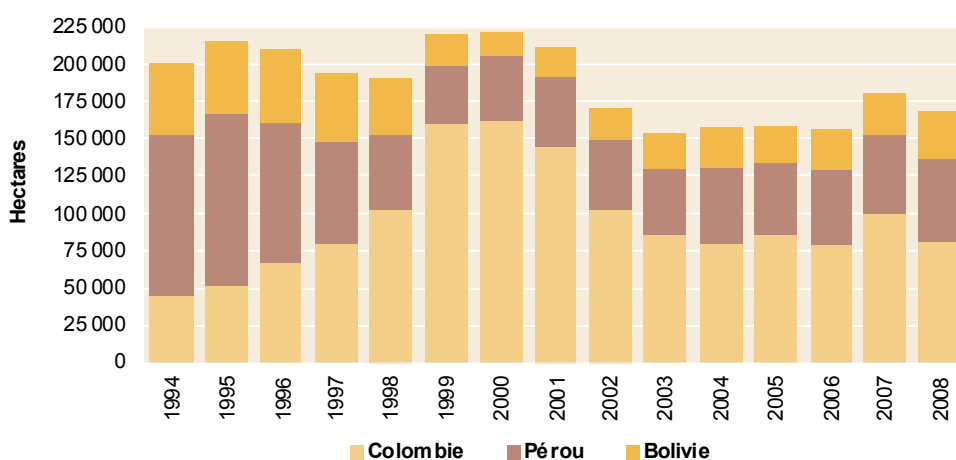
Le Myanmar a indiqué que 28 500 hectares étaient consacrés à la culture du pavot à opium. Tout comme par le passé, cette culture était surtout concentrée dans l'État de Shan à l'est du pays. En République démocratique populaire lao, la culture du pavot à opium était pratiquée à petite échelle dans les provinces du nord du pays. Au Pakistan, quelque 2 000 hectares de pavot à opium étaient cultivés à la frontière avec l'Afghanistan, soit environ les mêmes quantités que les cinq années précédentes.

Production d'opium dans les principaux pays qui cultivent du pavot à opium (en tonnes), 1994-2008



Le rendement des cultures de pavot à opium en Afghanistan est resté élevé en 2008. La production potentielle d'opium était estimée à 7 700 tonnes (entre 6 330 et 9 308 tonnes). Quelque 60 % de cette quantité seraient convertis en morphine et en héroïne dans le pays. La quantité de morphine et d'héroïne produite en Afghanistan pour l'exportation était estimée à 630 tonnes (entre 519 et 774 tonnes). Près de 40 % de la production totale a été exportée sous forme d'opium.

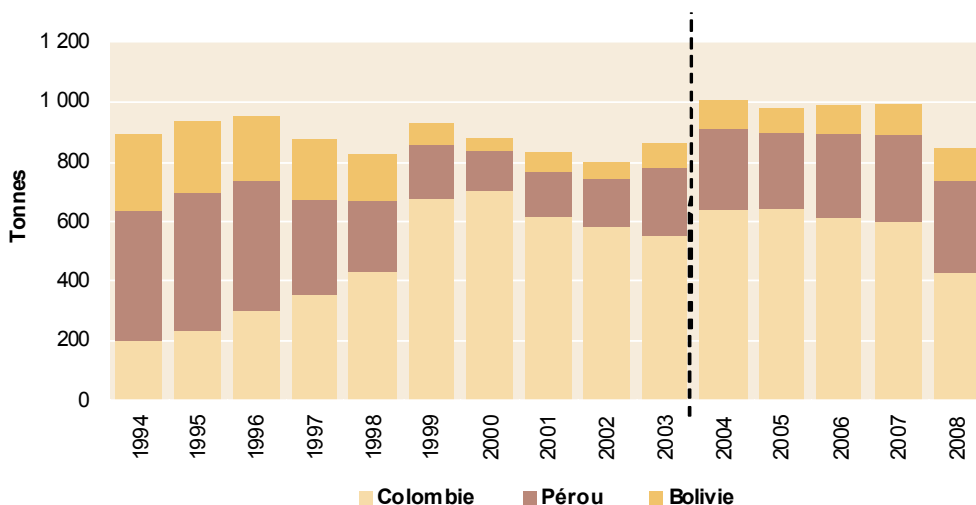
Culture mondiale du cocaïer (en hectares), 1994-2008



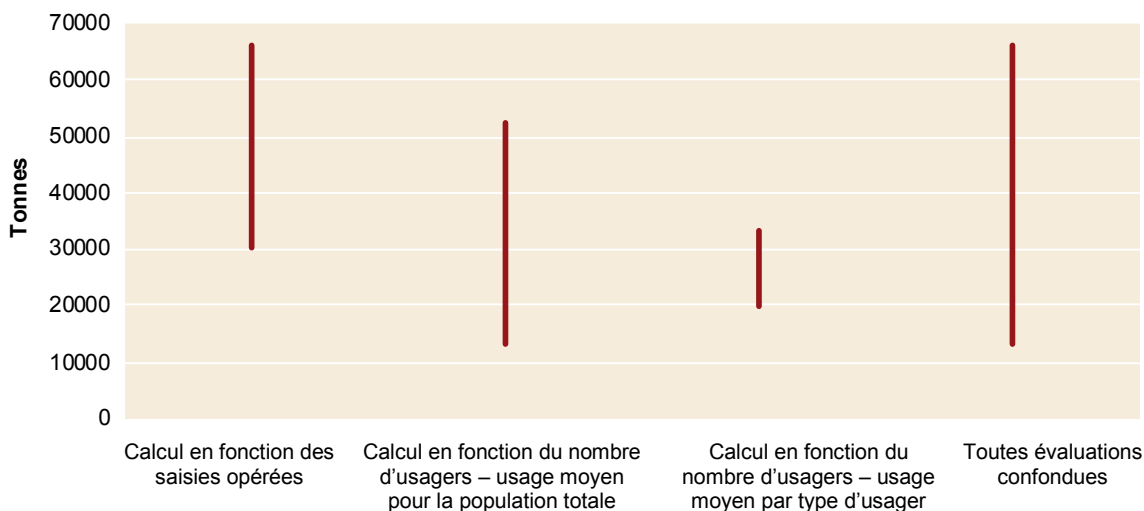
Cocaïne

Malgré de légères augmentations dans l'État plurinational de Bolivie (6 %) et au Pérou (4 %), la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a diminué de 8 % en 2008, suite à une baisse importante en Colombie (18 %). Elle est tombée à 167 600 hectares, près du niveau moyen relevé entre 2002 et 2008 et bien en dessous des niveaux atteints dans les années 1990. En dépit de la diminution de cette année, la Colombie est restée le plus gros cultivateur de cocaïer avec 81 000 hectares, suivie par le Pérou (56 100 ha) et la Bolivie (30 500 ha). La production mondiale estimée de cocaïne a baissé de 15 %, passant de 994 tonnes en 2007 à 845 tonnes en 2008. Cette diminution est due à une forte réduction de la production de cocaïne en Colombie (28 %), qui n'a pas été compensée par les augmentations en Bolivie et au Pérou.

Production mondiale de cocaïne (en tonnes), 1994-2008



Fourchettes des évaluations mondiales de la production d'herbe de cannabis selon la méthodologie employée



Cannabis

Il est bien plus difficile d'évaluer la superficie mondiale consacrée à la culture du cannabis, celui-ci étant cultivé dans la plupart des pays du monde et pouvant être produit sous abri et en extérieur. La superficie totale estimée de cannabis produit en extérieur en 2008 s'échelonne entre 200 000 ha et 642 000 ha. La production totale d'herbe de cannabis est comprise, selon les évaluations, entre 13 300 tonnes et 66 100 tonnes et celle de résine de cannabis entre 2 200 et 9 900 tonnes. Étant donné les forts degrés d'incertitude en ce qui concerne les évaluations sur les cultures, il est impossible de fournir des données plus précises, comme celles relatives aux opiacés et à la cocaïne.

Stimulants de type amphétamine

Comme le cannabis, les stimulants de type amphétamine peuvent être produits pratiquement partout à un coût relativement faible. Depuis 1990, leur fabrication a été signalée dans plus de 60 pays, leur nombre augmentant d'année en année. En 2007, l'UNODC a estimé que la fabrication de substances du *groupe amphétamines*³ s'échelonnait entre 230 et 640 tonnes et celle des substances du *groupe ecstasy*⁴ entre 72 et 137 tonnes.

Les changements de lieu de production – souvent des pays développés vers les pays en développement – illustre la manière dont les organisations criminelles peuvent utiliser les pays plus vulnérables. En outre, les intérêts des groupes criminels organisés progressant, des opérations d'une ampleur et d'une sophistication autrefois inimaginables continuent d'émerger.

Tendances mondiales du trafic de drogues

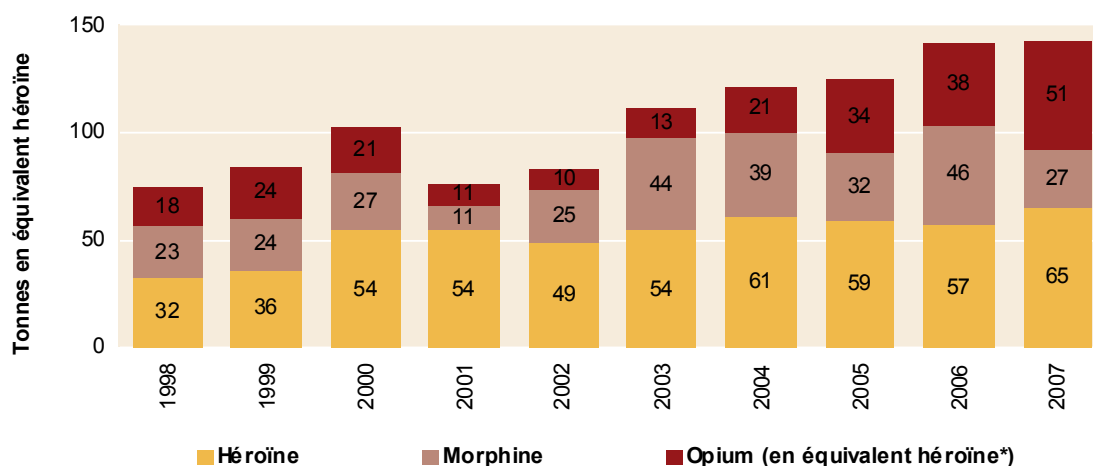
Opiacés

En 2007, les saisies d'opium et d'héroïne ont augmenté de 33 % et 14 % respectivement. Cette hausse reflète le maintien du haut niveau de production d'opium en Afghanistan et peut-être également l'existence de certains stocks accumulés depuis 2005, lorsque la production mondiale d'opium avait dépassé la consommation mondiale. Les saisies de morphine, en revanche, ont chuté de 41 %. Le total des saisies d'opiacés est resté stable en 2007 bien qu'à un niveau élevé, le chiffre ayant presque doublé depuis 1998.

³ Le groupe amphétamines comprend principalement la méthamphétamine et l'amphétamine ainsi que des amphétamines non spécifiques (par exemple comprimés vendus sous le nom de Captagon, méthcathinone, fénétylline, méthylphénidate, etc.), mais exclut les substances censées appartenir au groupe ecstasy.

⁴ Le groupe ecstasy comprend principalement la MDMA, ainsi que la MDA et la MDEA/MDE. Toutefois, en raison des capacités limitées des États Membres en matière d'analyse scientifique, il y a souvent confusion sur ce que contient réellement un comprimé dit d'"ecstasy" (MDMA)

Saisies mondiales d'opiacés, exprimées en équivalent héroïne*, par substance, 1998-2007

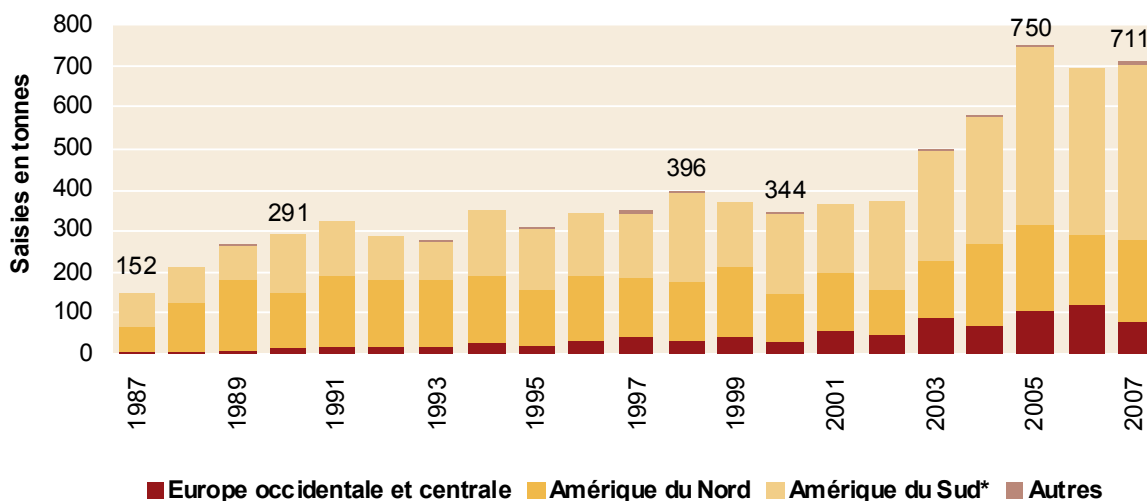


*Compte tenu d'un taux de conversion de 10 kg d'opium pour 1 kg de morphine ou 1 kg d'héroïne.
 Source: Données tirées des questionnaires destinés aux rapports annuels de l'UNODC, DELTA.

Cocaïne

Après cinq années d'expansion, la quantité de cocaïne saisie a fléchi en 2006 et est restée à son niveau le plus bas en 2007 (5 % sur la période 2005-2007). Cette évolution correspond à un tassement de la production. En 2008, on a observé une baisse importante du trafic vers l'Amérique du Nord, le plus grand marché mondial de cocaïne, d'où une rapide augmentation des prix et une diminution de la pureté de la substance. Le Royaume-Uni a également signalé un degré moindre de pureté de la cocaïne en 2008.

Saisies mondiales de cocaïne, 1987-2007



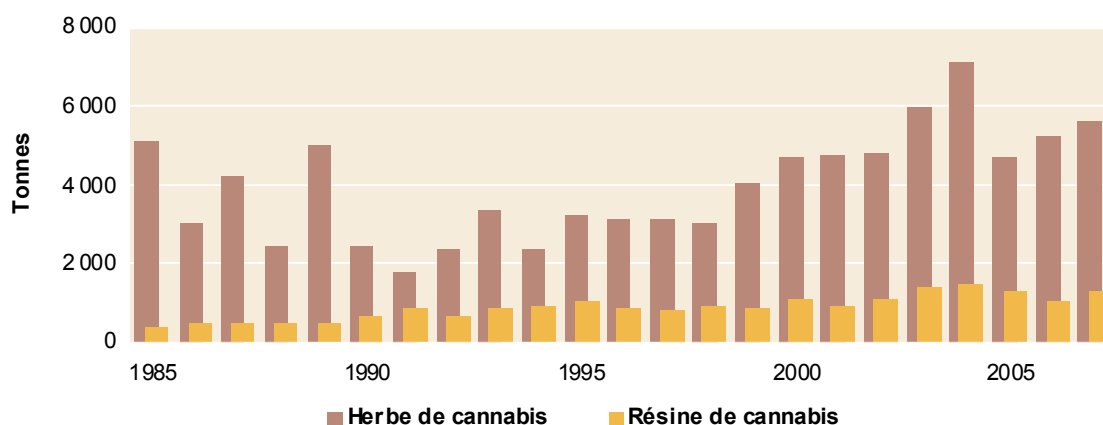
*Y compris les Caraïbes et l'Amérique centrale.

Source: Données tirées des questionnaires destinés aux rapports annuels de l'UNODC, DELTA.

Cannabis

Les saisies totales d'herbe de cannabis se sont élevées à 5 557 tonnes en 2007, soit une augmentation de près de 7 % par rapport à l'année précédente. Les saisies de résine de cannabis ont augmenté de quelque 29 % pour atteindre 1 300 tonnes. En outre, de petites quantités d'huile de cannabis ont été saisies (équivalant à 418 kg) en 2007. Tout comme en 2006, la plus grande partie des saisies d'herbe de cannabis en 2007 a été déclarée par le Mexique (39 % du total mondial) et les États-Unis (26 %). L'augmentation des saisies de résine de cannabis a surtout été due à une forte hausse en Europe occidentale et centrale où les saisies ont augmenté de 33 % par rapport à 2006.

Saisies d'herbe et de résine de cannabis (en tonnes), 1985-2007



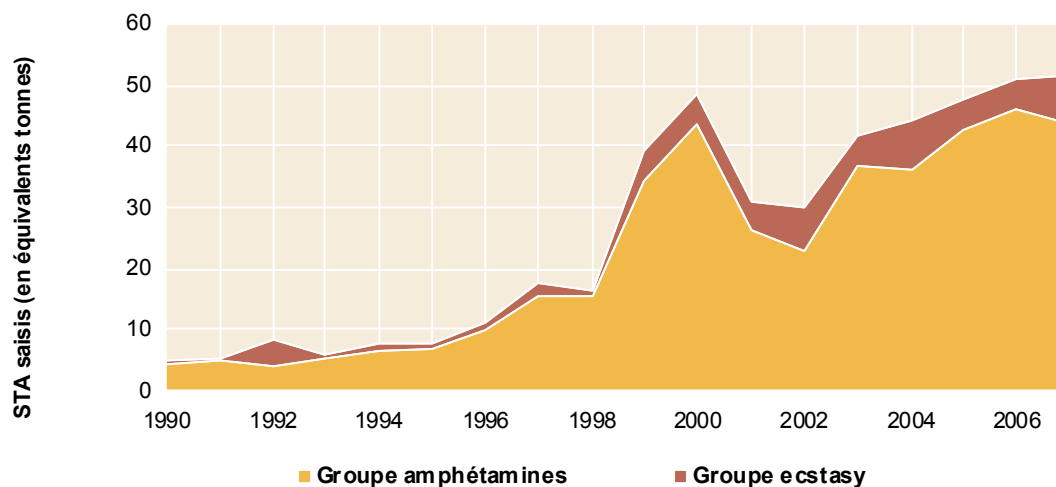
Source: Données tirées des questionnaires destinés aux rapports annuels de l'UNODC, DELTA.

Stimulants de type amphétamine

Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont continué d'augmenter, pour atteindre près de 52 tonnes au total en 2007, dépassant de plus de 3 tonnes le chiffre record enregistré en 2000⁵. Le groupe amphétamines a été le plus visé, représentant 84 % de toutes les saisies en volume; la méthamphétamine en a constitué la plus grande partie. L'année 2007 a également connu une envolée spectaculaire des saisies de substances du groupe ecstasy (16 % de toutes les saisies de stimulants de type amphétamine); des augmentations importantes ont été constatées sur plusieurs grands marchés. Le trafic de stimulants de type amphétamine est habituellement intrarégional, ce qui suppose le franchissement d'un moins grand nombre de frontières internationales, alors que les précurseurs chimiques dont sont composés ces stimulants continuent de faire l'objet d'un trafic dans le monde entier. Ils sont souvent détournés de la fabrication licite en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est.

⁵ Par souci d'harmonisation, les saisies déclarées en kilogrammes, litres et doses/unités/pilules/comprimés sont converties en équivalent kilogramme: une dose d'"ecstasy" est supposée contenir en moyenne 100 mg de principe psychoactif (MDMA); une dose d'amphétamine/méthamphétamine est supposée contenir 30 mg de principe actif; 1 litre équivaut à 1 kilogramme.

Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1990-2007



Source: Données tirées des questionnaires destinés aux rapports annuels de l'UNODC, DELTA; Réseau d'information sur l'abus de drogues pour l'Asie et le Pacifique de l'UNODC; rapports des gouvernements; Organisation mondiale des douanes (OMD), rapport "Douanes et drogues 2007" (Bruxelles, 2008) et rapports des années précédentes.

Tendances mondiales de la consommation de drogues

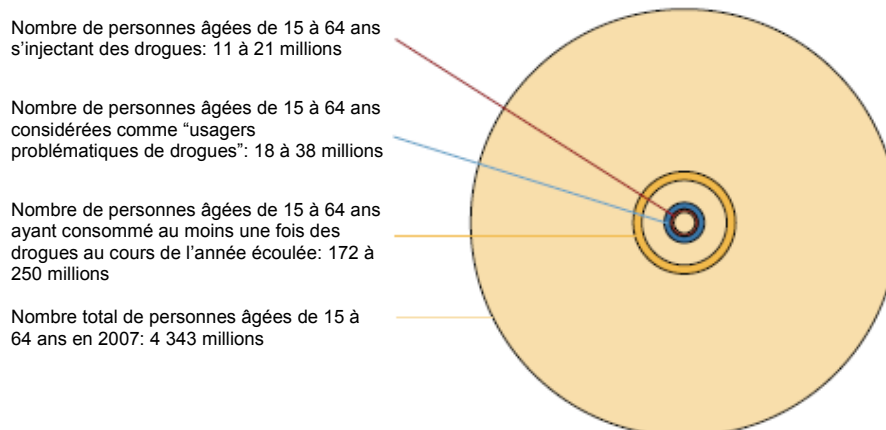
Selon l'UNODC, en 2007, entre 172 et 250 millions de personnes auraient consommé des drogues illicites⁶ au moins une fois au cours de l'année écoulée. Toutefois, ces chiffres élevés englobent de nombreux consommateurs occasionnels qui peuvent n'avoir consommé des drogues qu'une seule fois sur toute l'année. Il importe donc de disposer également d'une évaluation du nombre de personnes qui sont de gros consommateurs de drogues ou *des consommateurs "problématiques"*. Ceux-ci consomment la plus grande partie des drogues utilisées chaque année, sont très probablement dépendants et pourraient bénéficier d'un traitement. Le niveau de leur consommation influe probablement sur de nombreux aspects de la santé et de l'ordre publics. Selon les évaluations de l'UNODC, on comptait entre 18 et 38 millions d'usagers problématiques âgés de 15 à 64 ans en 2007.

Différentes drogues posent différents problèmes dans différentes régions. En Afrique et en Océanie, par exemple, le nombre de personnes qui s'étaient présentées afin de bénéficier d'un traitement pour des problèmes liés au cannabis était supérieur à celui enregistré pour toutes les autres drogues (63 % en Afrique; 47 % en Australie et en Nouvelle-Zélande). En revanche, les opiacés étaient la principale drogue pour laquelle un traitement était dispensé en Asie et en Europe (65 % et 60 % respectivement). La cocaïne occupait une plus grande place en Amérique du Nord (34 %) et en Amérique du Sud (52 %) que dans les autres régions, tandis que les stimulants de type amphétamine jouaient un plus grand rôle en Asie (18 %), en Amérique du Nord (18 %) et en Océanie (20 %). Depuis la fin des années 1990, le cannabis fait de plus en plus souvent l'objet d'un traitement pour toxicomanie en Europe, en Amérique du Sud et en Océanie et tel est également le cas désormais des stimulants de type amphétamine en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. De nombreux États Membres s'emploient à étoffer leur action face à l'usage de drogues créant une dépendance au sein de leur population; l'UNODC et l'OMS ont

⁶ Pour plus de détails sur les méthodes utilisées pour établir ces évaluations, voir ci-après les sections "Aspects particuliers" et "Méthodologie".

récemment entrepris un travail conjoint de programmation visant à améliorer la qualité des traitements et à renforcer les capacités à l'échelle mondiale.

Usage illicite de drogues à l'échelle mondiale



Opiacés

Selon les estimations, le nombre de personnes ayant consommé des opiacés au moins une fois en 2007 s'échelonne entre 15 et 21 millions à l'échelle mondiale⁷. Plus de la moitié de la population mondiale consommant des opiacés vivrait en Asie. Les taux les plus élevés de consommation (en termes de proportion de la population âgée de 15 à 64 ans) sont enregistrés le long des principaux itinéraires de trafic de drogues proches de l'Afghanistan. Les opiacés constituent toujours le principal problème sur le plan du traitement. L'Europe a le marché le plus vaste en termes économiques et bien que l'usage semble s'être stabilisé dans beaucoup de pays d'Europe occidentale, des hausses ont été enregistrées en Europe orientale.

Cocaïne

Selon les estimations, le nombre total de personnes ayant consommé de la cocaïne au moins une fois en 2007 s'établit entre 16 et 21 millions. Le plus grand marché reste l'Amérique du Nord, suivie par l'Europe occidentale et centrale et l'Amérique du Sud. Des baisses importantes de la consommation ont été signalées en Amérique du Nord, surtout aux États-Unis qui, en chiffres absolus, restent le plus grand marché mondial de la cocaïne. En 2007, 5,7 millions de personnes y avaient consommé de la cocaïne au moins une fois au cours de l'année écoulée. Après les fortes hausses de ces dernières années, un certain nombre d'enquêtes réalisées dans des pays d'Europe occidentale ont montré les premiers signes de stabilisation, mais la consommation a l'air encore de progresser en Amérique du Sud. Dans certains pays d'Afrique, surtout d'Afrique australe et de l'Ouest, l'usage de la cocaïne semble être à la hausse, mais on dispose de peu de données à cet égard.

⁷ Le manque de données fiables sur les niveaux d'usage de drogues, en particulier dans les grands pays comme la Chine, est un obstacle majeur à une bonne connaissance du nombre d'usagers de drogues. Lorsque des évaluations directes ne sont disponibles que pour une partie relativement faible de la population d'une région, les fourchettes d'usagers de drogues pour cette région sont évidemment larges. Des évaluations sous-régionales et régionales n'ont été réalisées que lorsque des évaluations directes avaient été publiées pour au moins deux pays couvrant au moins 20 % de la population âgée de 15 à 64 ans de la région ou sous-région. Pour évaluer les fourchettes d'usagers dans les pays n'ayant pas publié d'évaluations, on utilise les évaluations d'autres pays de la région ou de la sous-région. Voir les sections "Méthodologie" et "Aspects particuliers" ci-après pour plus de détails.

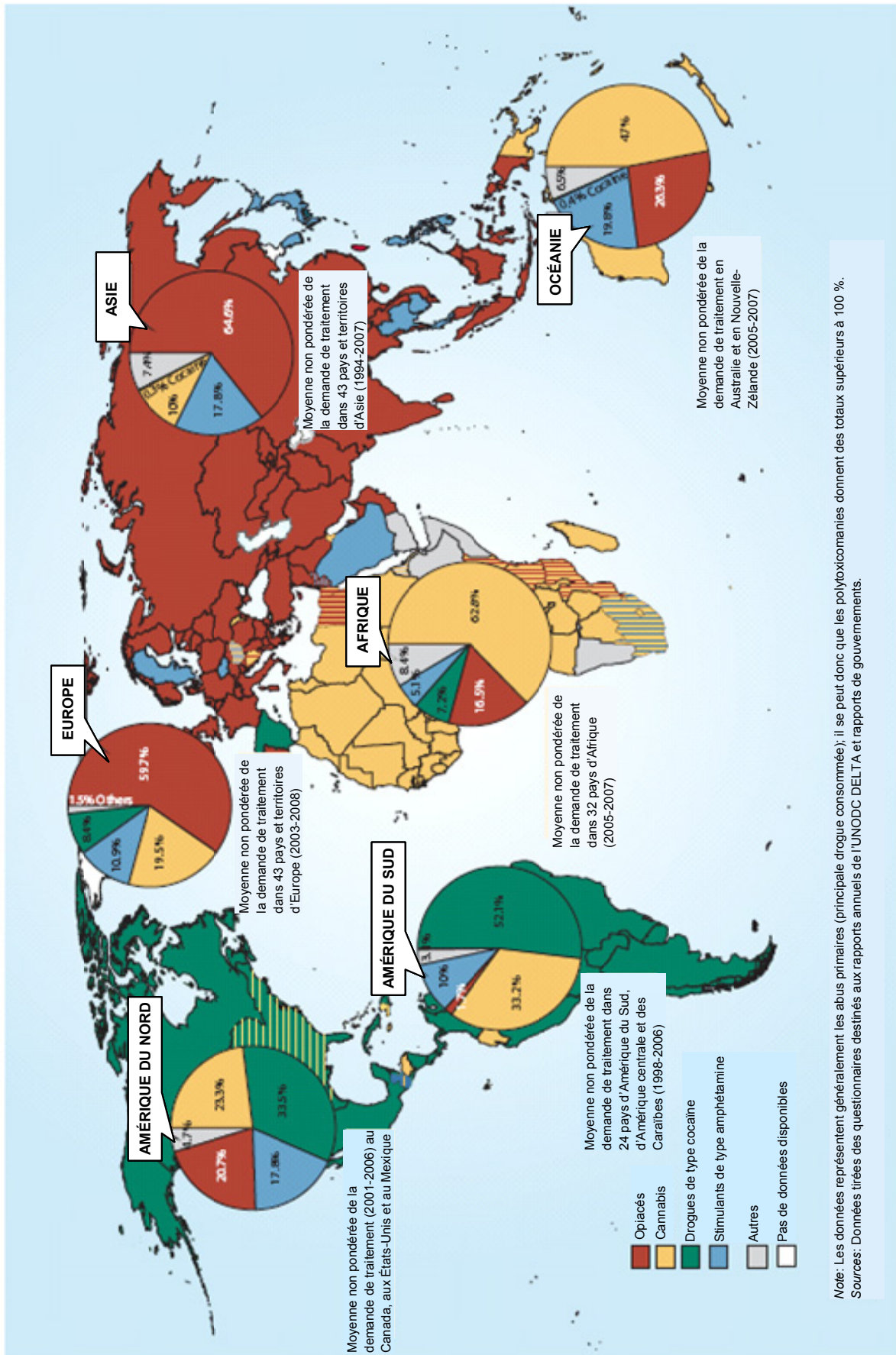
Cannabis

En tout, entre 143 et 190 millions de personnes auraient consommé du cannabis au moins une fois en 2007. Les marchés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale affichent les taux de consommation les plus élevés bien que certains signes tirés d'enquêtes récentes montrent que ces taux diminuent dans les pays développés, particulièrement parmi les jeunes.

Stimulants de type amphétamine

Selon l'UNODC, entre 16 et 51 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans auraient consommé des substances du groupe amphétamines au moins une fois en 2007; entre 12 et 24 millions de personnes dans le monde auraient consommé des drogues du groupe ecstasy au moins une fois. Ces fourchettes sont bien plus larges que celles concernant la cocaïne et l'héroïne, étant donné le niveau élevé d'incertitude en termes d'usage et de production pour ce groupe. Les usagers de substances du groupe amphétamines en Asie de l'Est et du Sud-Est consomment principalement de la méthamphétamine. Les comprimés vendus sous le nom de Captagon contiennent souvent de l'amphétamine et sont consommés dans tout le Proche et le Moyen-Orient. En Europe, les usagers consomment principalement de l'amphétamine tandis que près de la moitié des consommateurs de stimulants en Amérique du Nord ont recours à la méthamphétamine.

Principales drogues posant problème (tel qu'il ressort des traitements dispensés) en 2007 (ou dernière année disponible)

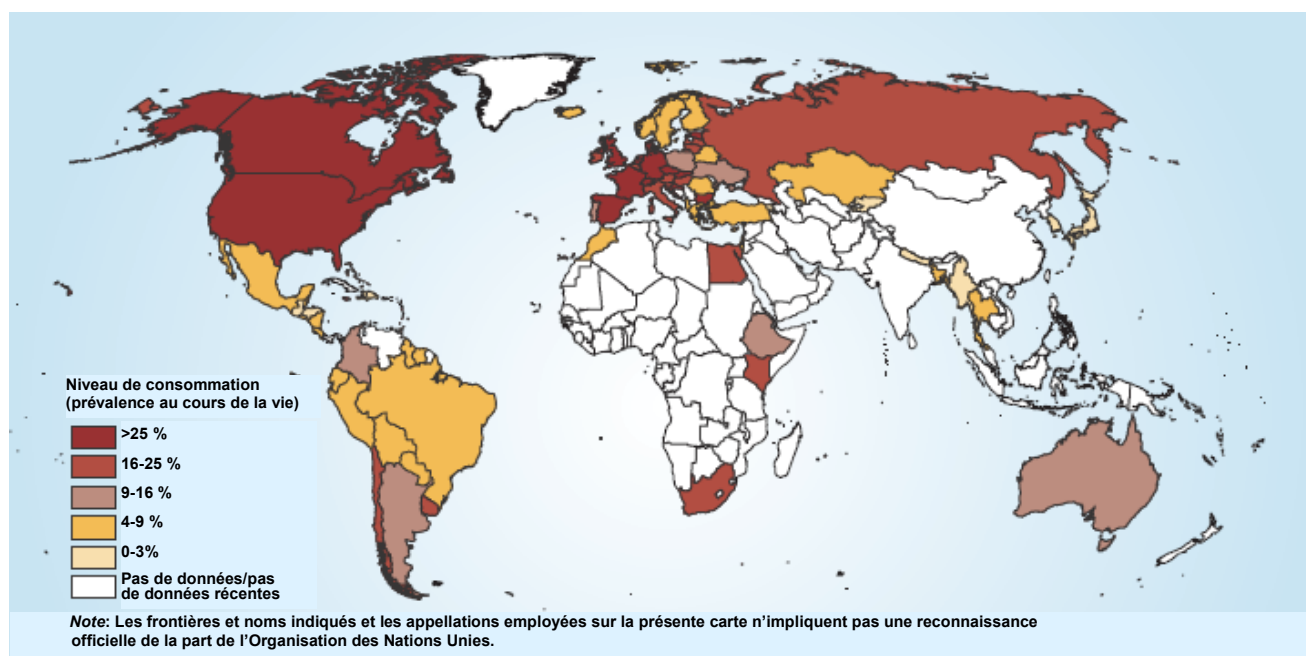


Rapport mondial sur les drogues 2009

Région/sous-région	Consommateurs de cannabis au cours de l'année écoulée		Consommateurs d'opiacés au cours de l'année écoulée		Consommateurs de cocaïne au cours de l'année écoulée		Consommateurs de substances du groupe amphétamines au cours de l'année écoulée		Consommateurs d'ecstasy au cours de l'année écoulée	
	Nombre (estimation basse)	Nombre (estimation haute)	Nombre (estimation basse)	Nombre (estimation haute)	Nombre (estimation basse)	Nombre (estimation haute)	Nombre (estimation basse)	Nombre (estimation haute)	Nombre (estimation basse)	Nombre (estimation haute)
Afrique Afrique du Nord Afrique de l'Ouest et centrale Afrique de l'Est Afrique australe	28 850 000 à 56 390 000 3 670 000 à 9 320 000	56 390 000 à 112 780 000	1 000 000 à 2 780 000 120 000 à 490 000	2 780 000 à 5 560 000	1 150 000 à 3 640 000 30 000 à 50 000	3 640 000 à 7 280 000	1 390 000 à 4 090 000 240 000 à 510 000	4 090 000 à 8 180 000	340 000 à 1 870 000 <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i>	1 870 000 à 3 740 000
Amériques Amérique du Nord Amérique centrale Caraïbes Amérique du Sud	41 450 000 à 42 080 000 31 260 000 à 31 260 000 580 000 à 580 000 1 110 000 à 1 730 000 8 500 000 à 8 510 000	42 080 000 à 83 760 000	2 190 000 à 2 320 000 1 310 000 à 1 360 000 20 000 à 30 000 60 000 à 90 000 800 000 à 840 000	2 320 000 à 4 640 000	9 410 000 à 9 570 000 6 870 000 à 6 870 000 120 000 à 140 000 170 000 à 250 000 2 250 000 à 2 310 000	9 570 000 à 19 140 000	5 650 000 à 5 780 000 3 760 000 à 3 760 000 310 000 à 310 000 120 000 à 250 000 1 450 000 à 1 460 000	5 780 000 à 11 560 000	3 130 000 à 3 220 000 2 560 000 à 2 560 000 20 000 à 30 000 30 000 à 130 000 510 000 à 510 000	3 220 000 à 6 440 000
Asie Asie de l'Est et du Sud-Est Asie du Sud Asie centrale Proche et Moyen-Orient	40 930 000 à 59 570 000 4 110 000 à 19 860 000 27 490 000 à 27 490 000 1 890 000 à 2 020 000 7 440 000 à 10 200 000	59 570 000 à 119 140 000	8 440 000 à 11 890 000 2 800 000 à 4 970 000 3 620 000 à 3 660 000 340 000 à 340 000 1 680 000 à 2 910 000	11 890 000 à 23 780 000	400 000 à 2 560 000 310 000 à 990 000 <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i>	2 560 000 à 5 120 000	5 780 000 à 37 040 000 4 600 000 à 20 560 000 <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i>	37 040 000 à 74 080 000	3 550 000 à 13 580 000 2 250 000 à 5 950 000 <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i> <i>l'estimation ne peut pas être calculée</i>	13 580 000 à 27 160 000
Europe Europe de l'Ouest et centrale Europe de l'Est et du Sud-Est	28 890 000 à 29 660 000 20 810 000 à 20 940 000 8 080 000 à 8 720 000	29 660 000 à 59 320 000	3 440 000 à 4 050 000 1 230 000 à 1 520 000 2 210 000 à 2 530 000	4 050 000 à 8 100 000	4 330 000 à 4 600 000 3 870 000 à 3 880 000 460 000 à 720 000	4 600 000 à 9 200 000	2 430 000 à 3 070 000 1 590 000 à 1 690 000 840 000 à 1 380 000	3 070 000 à 6 140 000	3 750 000 à 3 960 000 2 110 000 à 2 120 000 1 640 000 à 1 830 000	3 960 000 à 7 920 000
Océanie	2 460 000 à 2 570 000	2 570 000 à 5 140 000	90 000 à 90 000	90 000 à 90 000	340 000 à 390 000	390 000 à 780 000	570 000 à 590 000	590 000 à 1 180 000	810 000 à 880 000	880 000 à 1 760 000
TOTAL	142 580 000 à 190 270 000	190 270 000 à 380 540 000	15 160 000 à 21 130 000	21 130 000 à 42 260 000	15 630 000 à 20 760 000	20 760 000 à 41 520 000	15 820 000 à 50 570 000	50 570 000 à 101 140 000	11 580 000 à 23 510 000	23 510 000 à 47 020 000

Prévalence (%) de l'usage de cannabis au cours de la vie chez les jeunes*

La carte ci-dessous se fonde sur des données issues d'enquêtes réalisées dans des établissements d'enseignement. Les tranches d'âge (ou années scolaires) prises en compte pour les estimations peuvent varier légèrement d'un pays à l'autre, de sorte que les données ne sont pas directement comparables. Pour plus de détails sur les estimations figurant dans cette carte, veuillez consulter l'annexe statistique (3.6).



L'usage de drogues chez les jeunes

L'analyse de la consommation de drogues chez les jeunes est importante à plusieurs titres. Premièrement, la plupart des gens commencent à prendre des drogues jeunes et c'est en ciblant les jeunes que les activités de prévention sont le plus efficaces. Deuxièmement, les tendances de l'usage de drogues illicites chez les jeunes sont susceptibles d'indiquer l'évolution des marchés, étant donné que les jeunes réagissent en principe davantage aux modifications de l'offre et à la perception sociale de la consommation de drogues que les plus âgés. Troisièmement, il a été établi que la prise de drogues à un âge précoce avait par la suite des conséquences négatives sur les plans médical et social. Un examen des études de l'usage de drogues chez les jeunes dans le monde a été effectué cette année; il est repris dans le présent rapport⁸.

L'usage de drogues par injection

L'usage de drogues par injection a été recensé dans 148 pays, qui représentent 95 % de la population mondiale⁹, mais la prévalence de ce comportement varie sensiblement d'un pays à l'autre. On estime qu'il y a dans le monde entre 11 et 21 millions d'usagers de drogues par injection. La Chine, les États-Unis, la

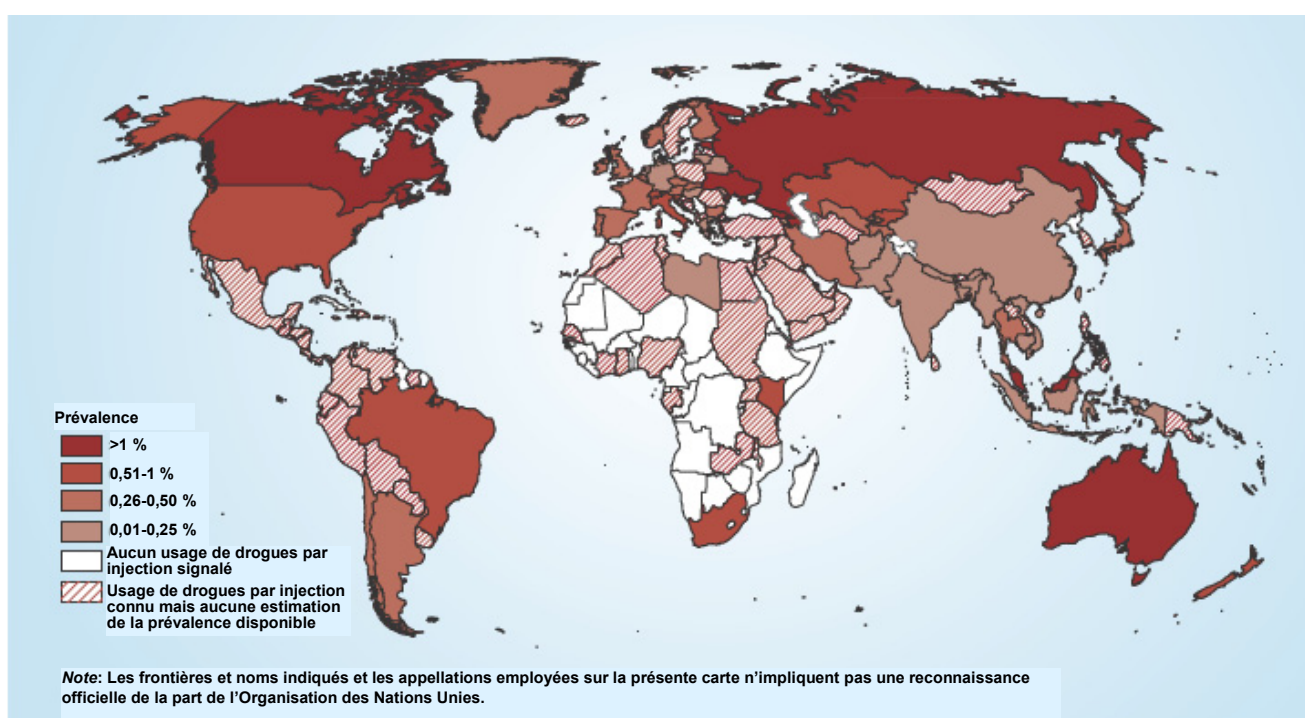
⁸ Voir la Section sur les Aspects particuliers pour plus de détails sur cet examen.

⁹ Cette information a été recueillie, examinée et publiée par le Groupe de référence sur l'action du système des Nations Unies concernant le VIH et l'usage de drogues injectables, et publiée dans *The Lancet* en septembre 2008. Des informations peuvent également être obtenues à l'adresse suivante: www.iduRefGroup.com.

Fédération de Russie et le Brésil en compteraient le plus grand nombre et représenteraient ensemble 45 % du total de ces usagers à l'échelle mondiale.

L'injection de drogues est à l'origine d'une proportion de plus en plus importante de cas d'infection à VIH dans de nombreuses régions du monde, y compris en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Asie de l'Est et du Sud-Est. Des cas de séropositivité chez les usagers de drogues par injection ont été signalés dans 120 pays et leur nombre varie considérablement au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre. On estime qu'entre 0,8 et 6,6 millions d'usagers de drogues par injection sont contaminés. Les régions qui comptent le plus grand nombre et la plus forte concentration d'usagers de drogues par injection séropositifs sont notamment l'Europe de l'Est, l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Amérique du Sud. En Europe de l'Est et en Asie centrale, ces usagers représentent une part importante du nombre total de personnes vivant avec le VIH.

Prévalence (%) de l'usage de drogues par injection chez les personnes âgées de 15 à 64 ans



Criminalité liée aux drogues

Drogues et criminalité sont inextricablement liées, mais il ne s'agit pas forcément d'un lien direct. Des personnes peuvent commettre des infractions sous l'emprise de la drogue ou pour financer leur consommation de drogues. Par ailleurs, la plupart des pays interdisent la culture, la fabrication, la possession, l'utilisation, l'achat, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation de drogues. Les données sur les infractions "directes" sont très faciles à obtenir et peuvent être regroupées en infractions liées à un usage personnel et en infractions plus graves liées au trafic de drogues. Ces données sont importantes et rendent compte à la fois de l'ampleur des activités liées aux drogues et de la portée des mesures de détection et de répression¹⁰.

¹⁰ Voir la Section sur les Aspects particuliers pour plus de détails sur cette question.

Une conséquence involontaire du contrôle des drogues: le marché noir criminel

Le système international de contrôle des drogues a eu plusieurs conséquences indésirables, dont la plus notable est l'apparition d'un marché noir des drogues lucratif et la violence et la corruption qu'il engendre. Dans certains cas, cette violence est devenue tellement extrême que des voix se sont élevées pour demander l'abandon du système. Toutefois, en rendant les substances placées sous contrôle illégales et en limitant leur disponibilité, le système protège des millions de personnes des effets pervers de l'abus de drogues et de la toxicomanie, en particulier dans les pays en développement. Il incombe donc à la communauté internationale à la fois de contrôler les drogues et de réduire la violence et la corruption associées au marché noir.

Le contrôle des drogues a longtemps été considéré comme un problème de détection et de répression et la stratégie était généralement simple: arrêter les auteurs des infractions et saisir leurs drogues. L'adoption de la Convention de 1988 a élargi la palette d'outils disponibles pour s'attaquer aux marchés des drogues, en établissant des mécanismes applicables au contrôle des précurseurs, à la confiscation d'avoirs, à la lutte contre le blanchiment d'argent et à l'extradition. Outre une utilisation renforcée de ces mécanismes, on pourrait faire beaucoup plus pour améliorer l'efficacité et l'efficience du système de détection et de répression, tout en réduisant la corruption et la violence.

Le but de l'arrestation et de l'incarcération des auteurs des infractions est de les décourager, de les neutraliser et de les réinsérer. Pour certains types de délinquants, aucun de ces objectifs n'est véritablement atteint, et lorsque ces mesures sont appliquées sans discernement, elles ne font que gaspiller des ressources déjà limitées. L'incarcération des toxicomanes est, par exemple, rarement efficace. Les consommateurs occasionnels peuvent être dissuadés par des sanctions beaucoup moins sévères; les consommateurs dépendants doivent être encouragés à renoncer à la drogue, soit par un traitement, soit par une libération conditionnelle. Il existe même des interventions prometteuses visant à neutraliser des groupes entiers de revendeurs sans arrestations massives. L'incarcération devrait surtout être réservée aux délinquants violents, ce qui permettrait d'apaiser les marchés.

Il ne s'agit pas pour autant d'ignorer le problème de l'usage de drogues. La vaste majorité des drogues disponibles sur le marché est consommée par une petite partie des usagers, les toxicomanes ou usagers problématiques de drogues. Le fait de centrer des interventions intensives sur cet élément du marché réduirait considérablement la rentabilité, ce qui aurait un effet dissuasif sur les trafiquants. Heureusement, il apparaît qu'une grande partie des toxicomanes vivent dans des pays riches qui ont les moyens de lutter contre ce problème.

Il est également essentiel d'assainir les zones abandonnées propices au développement des marchés de drogues. Si dans ces zones bon nombre d'individus n'ont pas grand-chose à perdre et sont de ce fait difficiles à décourager, il s'y trouve toujours des acteurs clés qui ont des intérêts financiers sur place. En obligeant les vrais responsables à prendre les mesures qui s'imposent, il devrait être possible de ramener ces zones de non-droit à la normalité, à l'échelle du quartier ou même à l'échelle nationale. Cela aurait pour effet de fermer les marchés où la drogue se vend ouvertement et de limiter leur prolifération et également de mettre un terme à l'emprise des gangs des rues, qui sont l'un des groupes les plus impliqués dans la violence liée aux marchés des drogues.

Outre le fait qu'il faut renforcer l'efficacité des services de détection et de répression, d'autres organismes doivent participer à la lutte stratégique contre les problèmes de drogue. Les stratégies doivent viser tous les flux de drogues et

l'impact qu'ils ont sur des lieux spécifiques. L'accent ne devrait pas être seulement mis sur la neutralisation de certaines personnes ou de certains groupes, mais aussi sur la réduction des marchés. Ces interventions doivent être coordonnées à l'échelle internationale, afin d'éviter l'effet de déplacement. Cet effet peut toutefois être utilisé à des fins stratégiques pour orienter les marchés de manière à ce qu'ils génèrent moins de criminalité et de corruption.
